

## Résultats outils PARCEL sur Lannion-Trégor Communauté

### Paramètres à entrer dans le modèle



Quelle part de l'alimentation souhaitez-vous relocaliser ?

100 %



Quelle part de produits bio ? ⓘ

Tout bio ?



Légumes en bio

100 %



Fruits en bio

100 %



Céréales et autres en bio

100 %



Elevage en bio

100 %



Quelle part de produits animaux ? ⓘ

- Régime actuel
- Réduction moyenne des produits animaux (-25% environ)
- Réduction forte des produits animaux (-50% environ)

# Mes choix

Territoire : CA Lannion-Trégor Communauté (EPCI) Population : toute

% de la conso. relocalisée : 100% % en bio : 100% régime alimentaire : -25% pdts animaux

## Estimation des effets associés :



Commentaire : En choisissant de relocaliser 100 % de l'alimentation, de passer en 100 % bio et de diminuer de 25 % la consommation de viande, **42 600 hectares** sont nécessaires pour alimenter la population totale de LTC, soit environ 110 000 personnes.

Les impacts écologiques et sur l'emploi sont aussi calculés, les détails sont donnés un peu plus loin dans le rapport.

## Chiffres de la chambre d'agriculture 2018 sur le territoire de LTC

→ SAU (Surface Agricole Utile) = 51 790ha

Aujourd'hui le nombre d'hectares exploités (51 790ha) est supérieur à ce qui est nécessaire pour nourrir la population locale en 100 % local et bio (42 600ha).

Il est donc possible de relocaliser totalement et en 100 % bio la production alimentaire, moyennant une baisse de 25 % de la consommation de viande.

La chambre d'agriculture donne même le nombre de personnes pouvant être potentiellement nourries avec la production actuelle sur le territoire :

	Consommation habitant /an	Nombre de personnes potentiellement nourries
Lait	371 kg d'éq. lait (1)	430 000
Porc	32,5 kg ec (2)	885 000
Légumes	50 kg	2 771 000

Estimations : Chambres d'agriculture de Bretagne 2014-2015

(1) Equivalent Lait

(2) Equivalent Carcasse

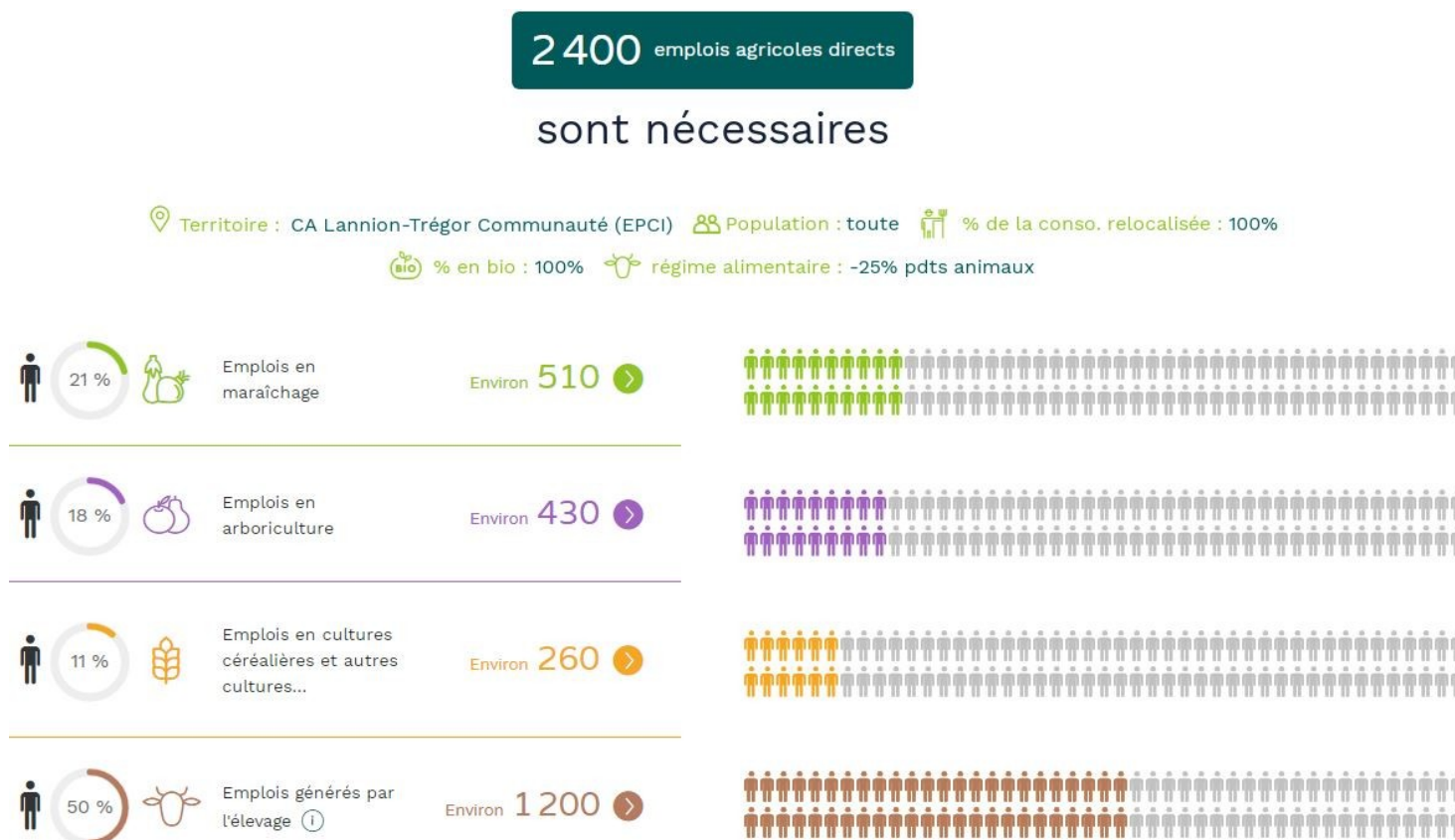
- La production de lait est 4 fois supérieure aux besoins de la population locale
- La production de Porc est 8 fois supérieure aux besoins de la population locale
- La production de légumes est 25 fois supérieure aux besoins de la population locale

Au vu de la faible consommation alimentaire locale du territoire, on en déduit que la production est largement portée vers l'exportation.

## EMPLOIS

La chambre d'agriculture parle de 1 912 chefs d'entreprises et salariés sur LTC. Le logiciel donne une estimation de 2 400 emplois agricoles direct.

En effet, le passage en 100 % bio demandera beaucoup plus de main d'œuvre et permettra donc de créer des emplois.



Même avec une diminution de 25 % de la consommation de viande, le nombre d'emploi dans l'élevage représente 50 %.

## REPARTITION DES SURFACES

42 600 hectares

Territoire : CA Lannion-Trégor Communauté (EPCI) Population : toute % de la conso. relocalisée : 100%  
% en bio : 100% régime alimentaire : -25% pdts animaux



### Légumes

Environ 760 hectares



### Fruits

Environ 2 630 hectares



### Céréales et autres cultures...

Environ 4 700 hectares



### Elevage

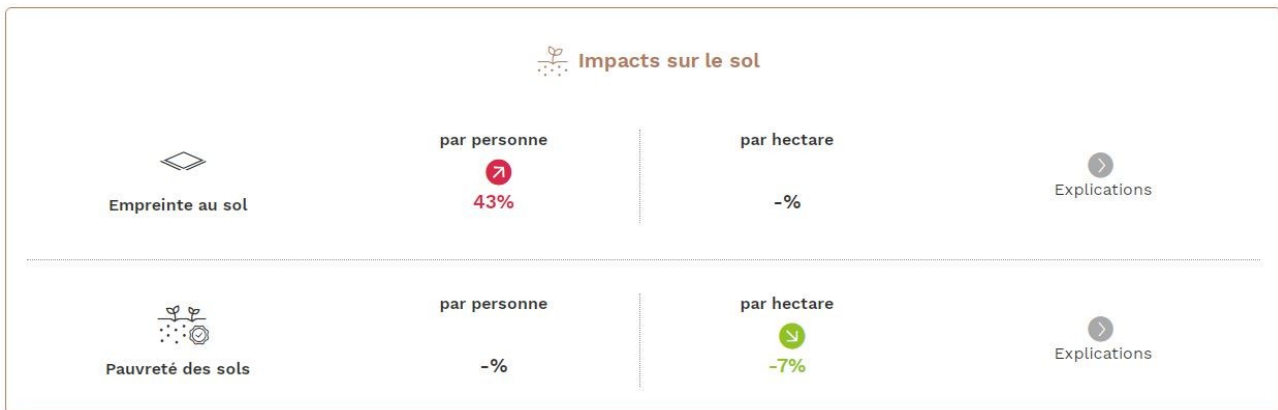
Environ 21 900 hectares



On voit que l'élevage bio est très gourmand en surface. En effet, 65 % des terres agricoles en France sont dédiées à l'alimentation animale. Le passage en bio réduit significativement les rendements ce qui a pour conséquences d'augmenter fortement les surfaces dédiées à l'alimentation animale.

C'est pourquoi il est indispensable de réduire la consommation carnée lorsqu'on passe en bio, pour ne pas augmenter les terres dédiées à l'élevage au détriment d'espaces naturels.

## Impacts écologiques



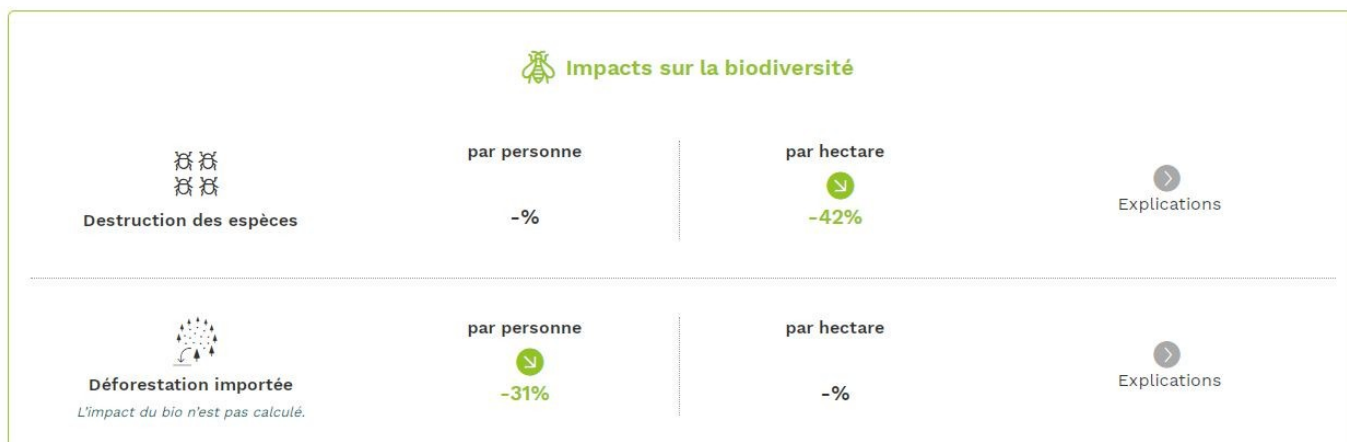
Du fait de rendements plus faibles avec l'agriculture bio, l'empreinte au sol est plus élevée par personnes



La consommation d'eau augmente car une partie de la production animale est remplacée par une production végétale plus consommatrice d'eau par unité de surface.



Cette forte diminution des émissions de GES est principalement due aux engrais azotés qui ne sont plus utilisés



Le potentiel de déforestation importée, est principalement lié à l'importation de soja du Brésil et d'Argentine pour l'alimentation animale. La réduction des produits animaux diminue donc directement ce risque

## Détails

### Maraîchage



Légumes



Repères



PRODUCTION

=

**0,8%**

de la surface agricole  
en France  
métropolitaine



CONSOMMATION

=

**11%**

de l'assiette d'un  
Français moyen (en  
volume)



IMPORTATION

=

**33,6%**

des légumes  
consommés en France  
métropolitaine sont  
importés

en pourcentage de surfaces cultivées

Productions recensées au niveau départemental

3 %	Ail, Echalotes, Oignons
1 %	Artichauts
< 1 %	Betteraves, Radis, Salsifis, Similaires
< 1 %	Bettes, Cardes, Brèdes, Christophine
2 %	Carottes, Navets potagers, Céleris raves
4 %	Choux
< 1 %	Concombres, Cornichons
< 1 %	Courgettes
< 1 %	Epinards
4 %	Haricot
1 %	Poireaux

53 % Pois

5 % Salades et endives

< 1 % Tomates

Productions recensées au niveau régional (anciennes régions)

< 1 % Asperges

< 1 % Aubergines

< 1 % Céleris branche

< 1 % Citrouilles, Courges, Calebasses

18 % Maïs doux

3 % Melons, Pastèques

< 1 % Poivrons et piments



## Emplois en maraîchage



Repères



EMPLOIS  
MARAÎCHERS  
=

**3%**

(environ) de l'emploi  
agricole total en France  
métropolitaine



SURFACE PAR  
EMPLOI  
=

**2,8 ha**

par emploi agricole



SALARIÉS  
=

**64%**

de l'ensemble de la  
main d'œuvre des  
exploitations  
maraîchères

## Fruits



## Fruits



Repères



PRODUCTION  
=

**0,7%**

de la surface agricole  
en France  
métropolitaine



CONSOMMATION  
=

**5,4%**

de l'assiette d'un  
Français moyen (en  
volume)



IMPORTATION  
=

**43%**

des fruits consommés  
en France  
métropolitaine sont  
importés



en pourcentage de surfaces cultivées

Productions recensées au niveau départemental

< 1 % Fraises

Productions recensées au niveau régional (anciennes régions)

< 1 % Autres baies

5 % Cerises

2 % Chataîgnes

< 1 % Framboises

2 % Kiwis

53 % Noisettes

2 % Poires

7 % Pommes

## Productions recensées au niveau national

< 1 % Abricots

16 % Amandes

< 1 % Figues

< 1 % Mandarines et clémentines

< 1 % Nectarines

5 % Noix

1 % Olives

< 1 % Pamplemousses

< 1 % Pêches

< 1 % Prunes

1 % Raisins de table



## Emplois en arboriculture



Repères



EMPLOIS  
ARBORICOLE

=

**5%**

(environ) de l'emploi  
agricole total en France  
métropolitaine



SURFACE PAR  
EMPLOI

=

**7,5 ha**

par emploi agricole



SALARIÉS

=

**60%**

de l'ensemble de la  
main d'œuvre des  
exploitations  
arboricoles

# Céréales



## Céréales et autres cultures

Consommés directement (pain, lentilles, huiles, etc.)



Repères



PRODUCTION <sup>1</sup>

=

**46%**

de la surface agricole  
en France  
métropolitaine



CONSOMMATION

=

**54%**

de l'assiette d'un  
Français moyen (en  
volume)



IMPORTATION

=

**8%**

des céréales et autres  
grandes cultures  
consommées en  
France métropolitaine  
sont importés

<sup>1</sup> 37% de cette production est destinée directement à l'alimentation humaine



Détail par produit



## Emplois en cultures céréalières et autres cultures...

Consommés directement (pain, lentilles, huiles, etc.)



Repères



EMPLOIS EN  
CÉRÉALES <sup>1</sup>

=

**11%**

(environ) de l'emploi  
agricole total en France  
métropolitaine



SURFACE PAR  
EMPLOI

=

**85 ha**

par emploi agricole



SALARIÉS

=

**15%**

de l'ensemble de la  
main d'œuvre des  
exploitations en  
céréales et autres  
grandes cultures est  
salarisée

1. et autres grandes cultures

5 % Colza (huile)

5 % Soja (huile)

13 % Tournesol (huile)

9 % Betterave à sucre

# Elevages



## Elevage

Intègre l'ensemble des surfaces de cultures destinées à l'alimentation de l'élevage (prairies, céréales, tourteaux, etc.)



Repères



PRODUCTION

=

**64%**

de la surface agricole  
en France  
métropolitaine



CONSOMMATION

=

**30%**

de l'assiette d'un  
Français moyen (en  
volume)



IMPORTATION

=

**29%**

des produits de  
l'élevage consommés  
en France  
métropolitaine sont  
importés

en pourcentage de surfaces cultivées

Productions recensées au niveau départemental

22 % Produits laitiers

51 % Viande bovine à viande

11 % Viande porcine

Productions recensées au niveau régional (anciennes régions)

6 % Volailles, lapins et autres

3 % Œufs

7 % Viande ovine à viande

En plus de ces surfaces à mobiliser, ces productions animales nécessitent environ 4331 hectares de surfaces importées (tourteaux etc.)



Emplois en élevage

Intègre l'ensemble des emplois agricoles liés aux cultures destinées à l'alimentation de l'élevage (prairies, céréales, tourteaux, etc.)



EMPLOIS EN  
ÉLEVAGE  
=

**40%**

(environ) de l'emploi  
agricole total en France  
métropolitaine



SURFACE PAR  
EMPLOI  
=

**39 ha**

par emploi agricole



SALARIÉS  
=

**15%**

de l'ensemble de la  
main d'œuvre des  
exploitations en  
élevage est salariée

## Autres

### Domaine de validité

- La donnée de surface donne un ordre de grandeur **des hectares de terres agricoles qu'il faudrait mobiliser pour satisfaire la consommation en légumes**, compte tenu des paramètres choisis par l'utilisateur (% relocalisation, % bio, assiette).
- **Les produits pris en compte par PARCEL représentent environ 91% de notre alimentation (en volume)**. Ce sont les produits recensés par la Statistique Agricole Annuelle d'Agreste. PARCEL ne prend pas en compte :
  - Les produits qui ne possèdent pas de potentiel de production en France métropolitaine (café, cacao, fruits exotiques etc.) ;
  - Les boissons (bières, vins etc.) qui pourraient être intégrées dans une prochaine version ;
  - Les produits de la mer (difficulté de donner un indicateur d'empreinte spatiale) ;

### Quelques points de méthode

- L'indicateur de surface de PARCEL correspond à la surface à mobiliser au sein d'un territoire sur une année pour produire les matières premières agricoles nécessaires à l'alimentation relocalisée d'une population donnée.
- Pour calculer ces surfaces, en se basant sur les données de consommation, PARCEL utilise un coefficient, appelé « rendement corrigé de l'utilisation du territoire ». Les rendements agronomiques ne peuvent pas être directement utilisés pour réaliser ces calculs car ils sont rattachés à des produits particuliers (tomates par exemple) et pourraient ainsi mener à des doubles comptages. En effet, les surfaces mobilisées pour une production donnée (par exemple les tomates de saison) peuvent être utilisées pendant le reste de l'année pour d'autres productions (pois, salades...).
- Pour éviter ce biais, PARCEL calcule le nombre total d'hectares nécessaires en termes d'utilisation du territoire, ces hectares pouvant être le support de différentes productions d'une même catégorie (légumes, fruits, céréales...) selon les saisons (par exemple tomates, pois...).
- Pour ce faire, les rendements agronomiques sont pondérés de manière à s'assurer que la somme des surfaces calculées pour chacun des 61 produits correspond exactement à la part du territoire mobilisée pendant une année pour leur production. Ces rendements pondérés correspondent aux « rendements corrigés de l'utilisation du territoire ».
- Ces rendements sont calculés sur des moyennes de 3 ans (les trois dernières années disponibles pour l'ensemble des données utilisées, soit la période 2014-2016 pour la version 2019 de PARCEL). Des mises à jour auront lieu fréquemment pour mettre à jour ces moyennes sur la base des dernières données disponibles
- On divise la donnée de consommation (différente selon le régime choisi) par le rendement corrigé de l'utilisation du territoire, pour obtenir la surface agricole à mobiliser par produit.
- Pour l'agriculture biologique, un différentiel de rendement a été calculé, principalement à partir de fiches techniques régionales.

